



ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie
avant le **vendredi 17 novembre**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve
le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi
de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h
et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Billie, Rose PATINEC née le 1^{er} octobre

Mariage

Alexandre BLANC et Diane GUILLAUME,
le 30 septembre

Décès

Jeanne CALVEZ née MADEC, 93 ans,
décédée le 11 octobre
Marie Thérèse PIERRE née FILY, 87 ans,
décédée le 14 octobre



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de
garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra
appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du
médecin de garde, ou organiser les secours.



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 septembre dernier en mairie sous la présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur André MOUDEN, ancien Maire de la Commune (1977 – 1989).

Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

- Réalisation d'un crédit de trésorerie
- Réalisation d'un emprunt bancaire

Dénomination de voies : 2^{nde} tranche lotissement Vallée de Kéravel - voies transversales à la rue des Pinsons : rue des Bouvreuils, rue des Tourterelles et Impasse des Rossignols - Approbation unanime.

Souscription d'un emprunt de 200 000 € : Pour le financement de la requalification de l'entrée sud du bourg - Autorisation unanime.

Décision Modificative n° 1 : Unanimité.

Expérimentation du Compte Financier Unique sur les comptes 2023

Autorisation unanime pour s'inscrire à l'expérimentation du CFU dès 2023

Unanimité pour signer la convention entre commune et l'Etat

Fermages 2023 : Validation unanime pour appliquer l'indice national des fermages 2023

Désignation référent déontologue des élus de la commune : Unanimité

- pour désigner Mme Corinne HERVÉ en tant que référente déontologue des élus
- autoriser le paiement des vacances effectuées
- fixer les modalités de saisine du référent déontologue des élus

Mise à jour de la liste des membres du SIMIF : Unanimité

Avenant 2 à la convention établissant le service commun informatique : modalités de facturation de la solution de sauvegarde : Autorisation unanime pour la signature de l'avenant n° 2

Motion de soutien aux EHPAD : Unanimité

Avis favorable à l'unanimité pour la location exceptionnelle de la salle omnisports avec remboursement des frais d'intervention des agents communaux ainsi que des frais d'énergie.

Etude et mise en place de solution de sécurisation : Autorisation unanime pour que le maire lance une étude afin de sécuriser les commerces de la commune suite aux cambriolages perpétrés ces derniers mois.

Accompagnement des administrés dans la réduction de déchets verts : Proposition de mettre en place des actions, en plus de celles proposées par la CAPLD.

A VOS CRAYONS !

Chaque année, la tradition nous amène à envoyer des cartes de vœux. La mairie, quant à elle, en envoie à tous ces partenaires et collaborateurs. Cette année, que vous soyez artiste en herbe ou confirmé, enfant ou adulte, proposez-nous **vos dessins pour illustrer la carte de vœux 2024**. Suivez les traces de Lilou, qui, en 2020 a vu son dessin être envoyé dans tant de boîtes aux lettres. A vos crayons!

Merci de déposer vos dessins avant le **vendredi 1^{er} décembre** à la mairie ou par mail à l'adresse suivante : accueil@mairie-saintdivy.fr en précisant vos coordonnées.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918

La Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918, se déroulera le samedi 11 novembre, à Saint-Divy, avec les associations d'Anciens Combattants de Saint-Thonan et de La Forest-Landerneau.

11H15 : Rassemblement devant la Mairie. | 11h30 : Cérémonie du 11 Novembre.
A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à tous les participants, dans la salle polyvalente de Saint-Divy. Le partage du verre de l'amitié sera précédé de la remise de plusieurs décorations internes de l'UNC. Un repas de cohésion est prévu dans la salle polyvalente, moyennant la somme de 27 euros. Les réservations se feront auprès du président au 0298203200, ou auprès du secrétaire au 0783296304, ou auprès du trésorier au 0636363808, jusqu'au vendredi 3 Novembre.

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - ☎ 02.98.20.33.40

Infirmiers : LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie. **Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.**

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - ☎ 02.98.20.22.71

Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

DOLOU Catherine - ☎ 06.78.43.30.52

contact@catherinedolou.fr

Accompagnement en individuel et en groupe

Stage de sophrologie à partir du 9 et 10 novembre

Le jeudi soir de 18H30 à 19H30

et le vendredi de 14H à 15H

Contact et inscription auprès de Catherine DOLOU

HORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre 2023 au 29 février 2024

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 17h30

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Novembre

RECYCLABLES : 2 - 16 - 30

ORDURES MÉNAGÈRES : 9 - 23

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr



PETITES ANNONCES

➤ Jeune fille sérieuse propose ses services pour **garde d'animaux** sur Saint-Divy.

Contactez le ☎ 06.69.53.05.14

➤ **J'échange du temps** pour vous aider à **confectionner un meuble en carton** contre du temps pour m'aider à **faire un massif dans mon jardin**

☎ 06 62 40 23 74

SYNDICAT DU SPERNEL - COUPE DE BOIS OUVERTE AUX HABITANTS DE SAINT-DIVY, SAINT-THONAN, KERSAINT-PLABENNEC

Le bois du SPERNEL aux abords de SAINT-THONAN bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable. Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2023 sous contrôle de l'ONF, au tarif de 16 € la stère.

Cette coupe sera **vendue sur pied, après tirage au sort des lots de bois.**

Pour s'inscrire il faut savoir :

- **Manier la tronçonneuse,**
- **Avoir des vêtements de sécurité** (pantalon, casque, chaussures),
- **Utiliser de l'huile bio** (huile moteur et huile de chaîne).
- **Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois** après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en Mairie de chaque commune **pour le 10 novembre.**

Renseignements pratiques :

- Syndicat du SPERNEL – Mairie de SAINT-DIVY ☎ 02.98.20.20.90
- Monsieur Fabien ACQUITTER - courriel : fabien.acquitter@onf.fr



INFOS UTILES

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en novembre 2007

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'une **pièce d'identité**.

RELAIS PETITE ENFANCE- PERMANENCES

Les prochaines permanences auront lieu **les lundis 6 et 20 novembre** de 9h à 12h à la salle des Genêts près de la cantine.

RPE (Relais Petite Enfance) - 56 rue Hervé de Guébriant – Landerneau -

☎ 02.98.43.63.97 - rpe.interco@enjeuxenfance.fr

ANIMATION JEUNESSE DE SAINT-DIVY

Voici le site de l'animation jeunesse :

<https://saint-divy.wixsite.com/animationjeunesse-sd/programme>

L'Animation Jeunesse de Saint-Divy c'est un lieu d'activités et de loisirs mais avant tout d'échanges, de rencontres et de partage où les jeunes peuvent se retrouver sur leurs temps libres pour se faire des amis, discuter, s'amuser, se reposer mais aussi mettre en place des projets et des activités, être écoutés et accompagnés dans leur évolution par des animateurs professionnels et compétents. Vous y découvrirez de nombreuses animations organisées par et pour les jeunes. La structure est gérée par l'association EPAL en collaboration avec la mairie de Saint-Divy. Elle est destinée aux jeunes de la commune, âgés de 12 à 17 ans.



Ouverture de l'Animation Jeunesse :

- Un **vendredi soir sur deux de 18h à 20h**, toute l'année en période scolaire*.
- En période de vacances scolaires, trois activités par semaine*.

*hors congés de votre animatrice jeunesse

Il n'y a pas de salle dédiée à l'animation jeunesse ; les lieux de rendez-vous sont définis selon les activités. Le plus souvent c'est rendez-vous au city ! Les horaires peuvent varier selon les activités. L'animation jeunesse de Saint-Divy propose, **aux jeunes de 12-17 ans de la commune**, deux soirées en novembre de 18h à 20h :

- **Soirée Burger Quiz** le vendredi 10 novembre
- **Soirée Top Chef** le vendredi 24 novembre.

Inscription par mail : saint-divy.jeunesse@epal.asso.fr ou ☎ 06 77 14 95 50

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – ACTIVITES NUMERIQUES

Stages numériques et ateliers éclairés

Thème : gérer ses emails

Vendredis 10, 17, 24 novembre de 9h30 à 11h30 à Landerneau (Médiathèque)

Thème : Acheter sur internet en toute sécurité

Lundi 27 novembre de 14h à 16h à Plouédern (Médiathèque)

Mercredi 29 novembre de 9h30 à 11h30 à Landerneau (Médiathèque) sur inscription auprès de la structure accueillante



OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – CARTES D'ACCES EN DÉCHÈTERIES

Nos déchets NOS RESSOURCES

Demandez votre carte

POUR ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES

À partir du 1^{er} novembre 2023, vous devrez présenter une carte pour pouvoir accéder aux déchèteries de Daoulas et de Plouédern sans limitation du nombre de passages

OU FAIRE SA DEMANDE ?

- Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, puis rendez-vous au choix :
 - Sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr
 - À l'une des permanences dans les déchèteries et les mairies.
 - Après le service Environnement de la Communauté d'agglomération.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

- decheteries@capld.bzh
- 02 98 21 34 49
- Service Environnement
- 23 de Saint-Émel - 29850 Landerneau

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

PERMANENCES DANS LES COMMUNES

LANDERNEAU (service environnement)

VENDREDI 17/11 de 16h à 19h
SAMEDI 18/11 de 9h à 12h

PENCRAN (en mairie)

VENDREDI 17/11 de 16h à 19h
SAMEDI 18/11 de 9h à 12h

TREMAOUEZAN (Salle du Conseil en mairie)

VENDREDI 24/11 de 16h à 19h

PLOUEDERN (Salle du Conseil en mairie)

SAMEDI 25/11 de 9h à 12h

CALENDRIER DES DÉMOS VÉGÉTAUX

Les agents du service environnement de la Communauté d'agglomération vont à la rencontre des habitants dans nos aires de déchets verts et déchèteries, pour donner une mine de conseils sur comment valoriser ses déchets verts dans son jardin et faire une démonstration de broyeur. Un bon plan pour s'initier aux bonnes pratiques ! Profitez-en, **c'est gratuit et sans inscription !**

Aire de déchets verts de PENCRAN :

Lundi 13/11 de 14h à 17h

Aire de déchets verts de LA FOREST-LANDERNEAU :

Samedi 04/11 de 9h30 à 12h

Aire de déchets verts de LOPERHET :

Mercredi 08/11 de 14h à 17h

Aire de déchets verts de HANVEC :

Samedi 18/11 de 9h30 à 12h

NOUVEAU sur le marché du jeudi !

POPOTE 50 : **plats préparés à emporter**

Venez faire connaissance !

Familles, associations... N'hésitez pas à me contacter. Popote 50 ☎ 07.45.14.51.54

L'APPEL A PROJETS JEUNES MSA REDEMARRE, ENVOYEZ VOS DOSSIERS !

Faire bouger son territoire



Destiné à soutenir les initiatives des jeunes, l'appel à projets jeunes (APJ) récompense les actions conçues et mises en œuvre par des groupes de jeunes âgés de 13 à 22 ans vivant dans des communes de moins de 15 000 habitants. Pour cette nouvelle édition, la MSA d'Armorique rappelle que les dossiers de candidatures sont à transmettre **au plus tard, le 24 novembre prochain.**

Comment y participer ?

Les dossiers de candidatures et cahier des charges sont téléchargeables sur le site armorique.msa.fr, rubrique Votre MSA/Événements. Les animateurs de la Vie Mutualiste de la MSA d'Armorique se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches d'inscription si besoin (coordonnées sur le site Internet de la MSA).

DEUX PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL A LA MSP

Elles ont lieu sur rendez-vous tous les **mardis et jeudis, de 13h30 à 17h30**. Il suffit de demander un rendez-vous auprès du conseiller numérique en appelant l'accueil de la CAPLD au 02 98 21 37 67.

VENEZ AUX RENDEZ-VOUS DES CAFES DES AIDANTS

Porté par le CLIC* et ses partenaires, le Café des Aidants est un lieu, en libre accès, de rencontres et d'échanges animé par des professionnels. Parce qu'accompagner un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap peut s'avérer lourd à porter. Le Café des Aidants peut vous permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation, de recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement de sortir un peu de votre quotidien. Chaque séance est animée par une psychologue et un travailleur social. Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient la situation et l'âge de la personne aidée. La seule condition est celle de la résidence : la personne aidante (ou aidée) doit habiter dans une des vingt-deux communes du territoire.

Chaque premier jeudi du mois, de 14h à 16h, un café des Aidants à Landerneau, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Erné.

Voici le thème du prochain Café des Aidants :

« *Les richesses de la relation d'aide* » le **7 décembre** à Landerneau.

Contact : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 /clic@capld.bzh

*CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des personnes âgées



VIE DES ECOLES

ECOLE SAINTE-MARIE



Dans le cadre de la semaine bleue, les CE-CM ont suivi un parcours dessiné par leurs aînés pour pouvoir commenter la toponymie des lieux du bourg de la commune de Saint-Divy. Ils ont ensuite rejoint le boulodrome pour jouer à des **jeux traditionnels bretons** prêtés pour l'occasion par l'association Ty ar Vro. Les plus jeunes ont eux aussi profité de ces jeux.

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au ☎ 02.98.20.20.97.

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Concours de dessins organisé par la mairie

Vous aimez dessiner ? La mairie organise un concours qui s'adresse à tous les élèves anciens ou actuels de l'école Jean De La Fontaine. L'objectif sera de dessiner le logo de l'école. Pour cela, laissez parler votre imagination !

Merci de déposer vos logos **avant le 1^{er} décembre** à la mairie ou à l'adresse suivante : accueil@mairie-saintdivy.fr en indiquant vos noms prénoms, coordonnées, vos années de fréquentation de l'école Jean De La Fontaine et pourquoi pas un petit mot pour l'équipe scolaire ou une anecdote !



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE

Mercredi 1^{er} novembre jour de la Toussaint :

Messe à 10 h 30 à l'église de La Forest-Landerneau.

A 14 h 30 : **Célébrations pour les défunts à l'église de Saint-Divy et de Saint-Thonan.**

Dimanches 5 et 19 novembre messes à 10 h 30 à l'église de Saint-Divy.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2023

La bibliothèque sera ouverte :

Le mercredi et le samedi de **10h** à 12h

Le jeudi de **16h30** à 18h30

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14h du bourg pour l'après-midi – 9h pour la journée

05.11 : Kerhuon

12.11 : Ploudaniel

19.11 : Tréglonou

26.11 : Guipavas

ALPE- ECOLE JEAN DE LA FONTAINE COLLECTE DES JOURNAUX

La collecte de journaux aura lieu **samedi 25 novembre** de 10 h à 12 h sous la mairie.

ANIMSTDIVY

SAMEDI 25 NOVEMBRE

SOIRÉE

DÎNER-KARAOKÉ

À LA SALLE DU VALY-LÉDAN AVEC ANIM'ST-DIVY



**NOUS ATTENDONS LES TALENTS À PARTIR DE 19H
POUR PASSER UNE SOIRÉE RYTHMÉE DE BONNE
HUMEUR ET SANS FAUSSES NOTES.**

**REPAS
PAELLA**

BUVETTE

Réservation obligatoire au:
06 27 69 40 00

Avant le **Lundi 20 novembre**

Prix du repas:

12 euros pour les adultes

6 euros pour les moins de 12 ans.

Après-midi pour la semaine bleue



Toutes les classes de l'école Jean de La Fontaine ont pu participer à la semaine bleue. Soit par l'intermédiaire d'un parcours organisé avec M. COZIAN pour les plus grands, avec des explications sur les différents endroits particuliers de Saint-Divy. Nous avons découvert l'ancien emplacement de la fontaine de Saint-Divy, les trois bassins versants de la commune, l'origine du mot Valy Lédan et l'emplacement de l'ancien country club. Soit par l'utilisation de jeux bretons, encadrés par des personnes âgées : il fallait faire preuve de patience et d'adresse pour s'assurer la victoire. Une découverte intéressante du patrimoine local.



VIE ASSOCIATIVE

ARRETE TON CHAR



Après avoir lancé les premiers ateliers de papier mâché pour les costumes en octobre, l'association **Arrête ton char** sera présente sur le **marché de La Forest-Landerneau** les **samedis 25 novembre** et **2 décembre** de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir nous **donner du matériel pour la construction du futur char**, à découvrir notre boutique et à adhérer à l'association. Nous recherchons les matériaux suivants :

- grillage à poules,
- grands panneaux de bois en bon état,
- barres de fer en bon état (1 m de long minimum),
- vieux pinces/rouleaux et vieux bacs de peinture,
- fond de peinture (toute couleur).

Vous pouvez également joindre l'association via Facebook (« Arrête ton char Carnaval 2024 ») ou par mail à arretetonchar.lflsd@gmail.com

Venez nombreux !

REPAS DES AINES

Un repas sera offert, par le Centre Communal d'Action Sociale, **aux personnes de 70 ans et plus**. Il aura lieu le **mercredi 22 novembre prochain** à 12 heures à la Salle du Valy Lédan.

Les personnes qui souhaitent participer à ce repas **doivent impérativement s'inscrire** auprès du CCAS, **avant le jeudi 10 novembre 2023**, à l'aide du coupon ci-dessous. Pour des questions d'organisation, **aucune inscription ne sera prise après le 10 novembre**.

Le conjoint, n'ayant pas 70 ans, peut prendre part à ce repas moyennant une participation financière - chèque à l'ordre du CCAS à remettre avec le bulletin d'inscription.

Coupon à déposer à l'accueil de la mairie ou par courriel accueil@mairie-saintdivy.fr



NOM : Prénom :

NOM de jeune fille : Date et lieu de naissance :

Conjoint ou conjointe

NOM : Prénom :

NOM de jeune fille : Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Participera (ont) au repas organisé par le CCAS le mercredi 22 novembre

Ne participera (ont) pas au repas organisé par le CCAS le mercredi 22 novembre